



Documents à fournir :

1- CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Afin de découvrir l'activité, la SCO Sainte Marguerite GR propose une préinscription afin de permettre à votre enfant de participer à un cours d'essai gratuit.

Au terme de ce cours de « mise en situation » votre enfant saura si la Gymnastique Rythmique lui convient et le dossier d'inscription définitive vous sera remis. Le but est que les enfants soient certains de leur choix et s'épanouissent en pratiquant ce sport.

2- DOCUMENTS A FOURNIR

- La fiche d'Adhésion-Renouvellement dûment remplie
- Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique » Attention : pour les gymnastes engagées en compétitions, le certificat médical devra mentionner : « non contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique en compétition »
- Le(s) chèque(s) de règlement du montant de la cotisation et de la licence à l'ordre de « SCO Sainte Marguerite »
- Le bulletin n°2 de la Notice d'information FFGym dûment rempli même si vous n'adhérez pas à l'assurance
- Le talon détachable du Règlement intérieur signé
- Le Formulaire de mutation FFGym si la gymnaste était précédemment licenciée dans un autre club

3- ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les dossiers incomplets ne sont pas recevables. Seul le paiement de la cotisation valide l'inscription. Le certificat médical est obligatoire pour pouvoir participer aux entraînements (en dehors des cours d'essai).

Note : les inscriptions sont reçues dans l'ordre d'arrivée des dossiers dûment remplis. Elles seront closes sans préavis dès que les cours seront complets.